



Associer
les territoires et
l'agroalimentaire
à table ! pour bâtir les
engagements

Entreprises agroalimentaires et PAT : construire des coopérations territoriales durables

Enseignements du programme DINAI "À Table !" 2023-2025


**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Gourmand**

POURQUOI CETTE FICHE ?

Les **Projets Alimentaires Territoriaux** constituent aujourd’hui des cadres structurants pour **accompagner les transitions agricole et alimentaire**.

Pour agir sur l’ensemble de la chaîne alimentaire, ils gagnent à **renforcer la participation des entreprises agroalimentaires**.

Ces entreprises transforment, approvisionnent, emploient, innovent et participent à **la vitalité économique des territoires**.

Le programme **DINAII "À Table !"** a permis de passer d’un constat partagé à **des repères concrets pour mobiliser les entreprises, construire le dialogue et engager des coopérations territoriales**.

DINAII "À TABLE !" EN BREF

Porteur : Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand
Période : 2023 - 2025
Soutien : DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
Finalité : Renforcer la participation des entreprises agroalimentaires à la construction de systèmes alimentaires territorialisés et durables

Trois axes de travail

- Développer **un outil de positionnement du "potentiel territorial"** des entreprises.
- **Accompagner des entreprises et des territoires** dans la mise en œuvre d’actions concrètes.
- **Capitaliser les enseignements des coopérations** entre PAT et entreprises.

CHIFFRES CLÉS POUR LA PÉRIODE 2023-2025

10

PAT accompagnés

90

Entreprises mobilisées

70

Représentants de PAT, collectivités, structures économiques, associations ou institutions

160

Contributeurs mobilisés

250

Idées d’actions recensées

90

Propositions d’actions consolidées

6

Axes structurants

21

Sous-axes d’évaluation

52

Participants au séminaire de co-construction des actions

112

Participants au webinaire de restitution



LES ENTREPRISES NE SONT PAS SEULEMENT DES FOURNISSEURS

"A Table !" invite à dépasser une vision limitée du rôle des entreprises dans les PAT.

Les entreprises agroalimentaires ne contribuent pas uniquement par l'approvisionnement local ou la réponse à des marchés.

Elles peuvent participer à **la structuration de filières, à la sécurisation des débouchés agricoles, à la sensibilisation des consommateurs, à la réduction du gaspillage, à la solidarité alimentaire** ou encore à **la valorisation des patrimoines culinaires**.

Leur contribution est donc à la fois **économique, sociale, environnementale et territoriale**.

Les 6 axes du potentiel territorial



OUTILLER

PASSER DE L'INTUITION AU DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le programme a permis de consolider **un outil de positionnement du "potentiel territorial"** des entreprises.

Il ne s'agit pas de noter les entreprises, ni de produire un classement.

L'objectif est de rendre visibles les pratiques déjà engagées, d'identifier les points forts, les marges de progrès et les sujets sur lesquels une coopération avec le PAT peut être pertinente.

COMMENT FONCTIONNE L'OUTIL ?	MESSAGE CLÉ
• 6 axes d'analyse • 21 sous-axes • une cotation en 5 niveaux • un rendu visuel sous forme de radar • un support de dialogue avec l'entreprise et le territoire	Comment l'activité économique contribue-t-elle au système alimentaire territorial ? L'outil permet de poser cette question à l'entreprise comme au territoire.

UNE DYNAMIQUE RÉELLE, MAIS ENCORE FRAGILE

Les travaux de capitalisation montrent que les coopérations entre PAT et entreprises progressent, mais qu’elles restent souvent dépendantes des contextes locaux, des personnes engagées, de la clarté des rôles et de la capacité à construire des actions concrètes.

Les entreprises se mobilisent plus facilement lorsqu’elles **comprennent le rôle du PAT, identifient les interlocuteurs et perçoivent les retombées concrètes**. De leur côté, les PAT doivent mieux intégrer les réalités économiques des entreprises : **production, volumes, logistique, prix, réglementation, saisonnalité et relation aux marchés**.

Conditions de réussite identifiées

- **Objectifs clairs** : Qui porte, qui décide, quelles attentes ?
- **Actions concrètes** : Tester, rencontrer, expérimenter
- **Langage commun** : Traduire les enjeux en réalités opérationnelles
- **Gouvernance ouverte** : Associer les entreprises à la construction
- **Contraintes reconnues** : Concilier intérêt général et économie

La coopération ne repose donc pas seulement sur une bonne volonté des acteurs : **elle demande des cadres lisibles, des formats adaptés et un suivi dans le temps**.

CE QUE LE PROGRAMME NOUS APPREND

01

LES ENTREPRISES SONT DES PARTIES PRENANTES DU SYSTÈME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Elles ne sont pas seulement des fournisseurs potentiels. Elles **transforment, distribuent, emploient, investissent, innovent, structurent des filières et valorisent parfois des savoir-faire ou des patrimoines alimentaires**.

02

L’ACTION CONCRÈTE CRÉE LA CONFIANCE

Les entreprises se mobilisent plus facilement lorsqu’elles peuvent **se projeter dans une action opérationnelle** : un test de produits, une mise en relation « amont-aval », une réponse à un besoin, une expérimentation.

03

LA RESTAURATION COLLECTIVE EST UN LEVIER PUISSANT, MAIS EXIGEANT

Elle donne de la visibilité, crée des débouchés et des liens au territoire, mais impose de travailler une variabilité des volumes, des prix, une régularité, des logiques de marchés publics, une logistique de proximité, une traçabilité, une intégration des critères EGAlim et une adaptation des produits aux exigences des cuisines centrales.

04

LA RSE ET L’ANCRAGE LOCAL FACILITENT LE DIALOGUE

Ils relient des **objectifs publics** et des **stratégies d’entreprise** : approvisionnement local, soutien aux filières, emploi, environnement, solidarité, réduction du gaspillage, sensibilisation des consommateurs.

05

LES PAT ONT UN RÔLE D’INTERFACE ET DE FACILITATION

Ils **créent les conditions de la rencontre** entre entreprises, agriculteurs, restauration collective, collectivités, distributeurs, associations et institutions. Leur valeur ajoutée est **d’organiser le dialogue** et de **soutenir les premières coopérations**.



DES RESSOURCES POUR POURSUIVRE

- *Un outil de positionnement du potentiel territorial des entreprises : 6 axes et 21 sous-axes*
- *Une méthode d'entretien et de dialogue avec les entreprises*
- *Une grille d'interconnaissance PAT-entreprise*
- *Des supports de restitution et de mise en débat*
- *Des formats transférables : rencontres entreprises-restauration collective, visites, groupes de travail opérationnels, séminaires de co-construction*
- *Un guide croisé PAT / entreprises, conçu comme un guide de repères pratiques pour passer de la capitalisation à l'action*



VERS DES COOPÉRATIONS PLUS STRUCTURÉES

DINAI marque une étape importante : la mobilisation des entreprises dans les PAT n'est plus seulement un enjeu identifié, elle s'appuie désormais sur des repères, des outils et des retours d'expérience.

Les travaux conduits montrent que les entreprises peuvent contribuer à la transition alimentaire territoriale, à condition de reconnaître leurs contraintes, de clarifier les objectifs communs et de construire des espaces d'action concrets.

La suite du travail consiste à transformer cette capitalisation en repères directement mobilisables : comprendre les logiques de chacun, préparer les rencontres, expliciter les conditions de coopération, animer des groupes de travail opérationnels, cadrer les actions communes et en suivre les effets.

Les entreprises ne sont pas à côté du projet alimentaire : elles peuvent être pleinement associées à sa construction et engagées à sa mise en oeuvre.

Contact

Françoise Molegnana - f.molegnana@comite-arag.fr

Associer
les territoires et
l'agroalimentaire



pour bâtir les
engagements

à table !



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Gourmand**